

**COMMUNE DE MEIX-DEVANT-VIRTON**  
**Rue de G rouville, 5**  
**6769 MEIX-DEVANT-VIRTON**

**AVIS DE RECRUTEMENT.**

La Commune de MEIX-DEVANT-VIRTON, proc de   l'engagement, sous le r gime du contrat d'emploi, (contractuel ou contractuel subventionn  APE)

**D'un employ  d'administration urbanisme et conseiller  nergie et logement (H-F)   temps plein.**

Profil de fonction :

**Missions principales :**

• **Volet urbanisme :**

- Traitement, gestion administrative et technique des demandes de permis d'urbanisme, de permis d'urbanisation et de permis d'environnement : v rification technique et administrative des dossiers, proposition de rapports ou d'avis au coll ge ou au conseil. Connaissance indispensable des logiciels bureautiques.
- Accueil des demandeurs, des architectes, fourniture des renseignements demand s.
- Pr paration des dossiers   pr senter au Coll ge et au Conseil.
- Etude de la l gislation en mati re d'urbanisme, am nagement du territoire, permis d'environnement et logement.
- Collaboration avec les  chevins et les instances sup rieures.

• **Volet  nergie et du logement :**

L'agent sera charg  des probl matiques li es   la gestion de l' nergie et du logement au sens large. Son travail se fera en synergie avec le service technique communal et du logement ainsi qu'avec les services sp cifiques du CPAS des communes.

a) **Mission d'information :**

- assurer une mission g n rale d'information au citoyen sur les mati res D veloppement durable/Logement/Energie (informations relatives au Renopack, aux primes et incitants pour les particuliers,   la PEB,   la salubrit  des logements, ...),
- contribuer pour les aspects qui le concernent,   l' laboration et   la mise en  uvre de l'Agenda 21.

b) **Mission Energie :**

- r aliser un cadastre  nerg tique et mettre en  uvre une comptabilit   nerg tique des b timents communaux ainsi que l' tablissement et le suivi de la liste des investissements prioritaires dans ces b timents.
- Assurer le suivi de l'engagement de la Commune   la convention des maires, animer le comit  de pilotage, mettre ne place et suivre le plan d'actions.
- d velopper un Plan Local pour l'Energie (d finition d'une strat gie de d veloppement souhait  en termes  nerg tiques, d termination des objectifs et des mesures   m me de concr tiser la strat gie d finie,  laboration d'un plan d'actions   conduire   court terme et mise en place d'une structure organisationnelle pour en assurer la mise en  uvre).

c) **Mission PEB :**

- contr ler le respect des normes en mati re de performance  nerg tique des permis d'urbanisme et plus g n ralement des dispositions du CoDT ayant trait   la performance  nerg tique des b timents.

c) **Mission logement :**

Tenue d'inventaires permanents :

- des b timents inoccup s

Programme communal d'action en mati re de logement :

- Appui dans l'organisation de la concertation entre les repr sentants de la commune, du CPAS, de toute soci t  de logement de service public qui dessert la commune et de tout organisme qui participe   la politique locale du logement.
- Appui dans le suivi du programme bisannuel d'actions en mati re de logement.

**COMMUNE DE MEIX-DEVANT-VIRTON**  
**Rue de Gérardville, 5**  
**6769 MEIX-DEVANT-VIRTON**

Mission d'enquêteur communal agréé par la Région Wallonne :

- Recherche et constat du non-respect des critères de salubrité des logements et la présence de détecteur d'incendie,
- Délivrance et vérification du respect des conditions du permis de location,
- Lors de la fermeture de logement pour non respect de critère de salubrité, assurer la mise en contact avec les opérateurs immobiliers présents sur le territoire de la commune et les occupants de ces logements, en vue de leur relogement,
- Diffuser toute information nécessaire au titulaire de droits réels quant à la mise en gestion ou en location de l'immeuble inoccupé par les opérateurs publics et dans la facilitation des prises de contact avec ceux-ci en matière de taxation des immeubles inoccupés de moins de 5000 m<sup>2</sup>.

**Profil :**

Le candidat/la candidate aura :

- Les capacités de :
  - travailler méthodiquement,
  - rechercher de l'information,
  - travailler de manière précise et rigoureuse,
  - être autonome dans ses domaines de compétences,
  - rechercher la meilleure adéquation entre les besoins et les coûts.
- La faculté de travailler de manière autonome et en relation avec d'autres services.
- Une bonne expression orale et des capacités d'animation de groupe.
- De bonnes capacités rédactionnelles et orthographiques.
- Un bon esprit de synthèse.
- Le sens de l'organisation.
- La maîtrise des outils informatiques de bureautique (Excel, Word, Outlook,...) et la capacité à utiliser des logiciels spécifiques à la fonction.

Le candidat/la candidate devra également :

- S'adresser aux collègues avec calme, considération et empathie.
- Veiller à communiquer de manière claire avec ses collègues, la population, sa hiérarchie et les autres services communaux.
- Collaborer avec ses collègues et contribuer au maintien d'un environnement agréable.
- S'adapter à une grande variété de situations ou d'interlocuteurs.
- Etre polyvalent.
- Faire preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations de de loyauté dans l'exercice de sa fonction.
- Respecter la déontologie et l'éthique et faire preuve de discrétion.
- Adhérer aux objectifs de l'institution.
- Respecter les procédures mises en place au sein de l'institution.
- Agir, dans les limites de ses prérogatives, à l'amélioration de l'accomplissement de sa fonction ainsi qu'à faire face à une situation imprévue.

**Conditions d'engagement :**

1. Etre citoyen de l'Union européenne ou non. Pour les ressortissants hors UE, être en possession d'un permis de travail ;
2. Avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
3. Jouir des droits civils et politiques;
4. Etre d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
5. Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer;

**COMMUNE DE MEIX-DEVANT-VIRTON**  
**Rue de Gérouville, 5**  
**6769 MEIX-DEVANT-VIRTON**

6. Être âgé de 18 ans au moins ;
7. Etre porteur :
  - Soit d'un diplôme minimum de baccalauréat (enseignement supérieur 3 ans) à orientation technique (par exemple, gradué en construction, électromécanique,...)
  - Soit d'un diplôme de master complémentaire en aménagement du territoire et urbanisme, d'ingénieur civil architecte, d'architecte ou de tout diplôme de niveau universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long qui comprend une formation d'au moins dix crédits dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.
8. Réussir un examen lors de l'engagement.
9. Posséder le permis de conduire de la catégorie B.
10. Une expérience dans un domaine similaire constituerait un atout sérieux.

Toutes les conditions précitées devront être remplies à la date de clôture des candidatures.

**Contrat de travail.**

- Type de contrat : contrat de travail à durée déterminée de 6 mois, renouvelable, suivi d'un contrat à durée indéterminée,
- Régime de travail : temps plein (38h/semaine)
- Grade :
  - o B1. Diplôme requis : Bachelier.
  - o A1. Diplôme requis : master ou enseignement supérieur de type long.
- Rémunération :
  - o à l'échelle barémique B1 en fonction de l'ancienneté valorisable : minimum : 18.026,82 € / Maximum : 25.011,57 € à l'indice 138,01.
  - o à l'échelle barémique A1 en fonction de l'ancienneté valorisable : minimum : 22.032,79 € / Maximum : 34.226,06 € à l'indice 138,01.
- Régime de vacances secteur public, avec pécule de vacances (92%) et allocation de fin d'année.

**Candidature :**

La lettre de candidature, comportant la signature manuscrite, accompagnée des pièces ci-après :

- curriculum vitae,
- copie du diplôme requis,
- un éventuel passeport APE,
- une copie de l'acte de naissance,
- un certificat de nationalité (ou un permis de travail pour les ressortissants non UE),
- l'extrait du casier judiciaire, daté de moins de trois mois.

sera adressée **UNIQUEMENT** par lettre recommandée pour le 13 septembre 2019 au Collège communal de Meix-devant-Virton rue de Gérouville, 5 à 6769 Meix-devant-Virton, date de la poste faisant foi.

Les candidatures non signées et/ou tardives et/ou incomplètes et/ou transmises par e-mail ne seront pas prises en considération.

**Programme de l'examen, modalités d'organisation et les règles de cotation des candidats :**

- L'épreuve écrite consistera :
  - 1) En un rapport : synthèse d'un exposé accompagné de commentaires sur un sujet à caractère général ;
  - 2) En une épreuve écrite sur les matières techniques dans le domaine de l'urbanisme et de l'énergie.

**COMMUNE DE MEIX-DEVANT-VIRTON**  
**Rue de Gérardville, 5**  
**6769 MEIX-DEVANT-VIRTON**

- La deuxième épreuve se présente sous forme d'un entretien approfondi mené par les membres de la commission et qui permet :
  - d'évaluer la personnalité du candidat, à savoir ses centres d'intérêts, sa sociabilité, sa résistance au stress, son esprit d'équipe, sa stabilité émotionnelle, sa faculté d'adaptation, etc. ;
  - de s'informer sur ses motivations, à savoir son intérêt pour la fonction, les besoins et valeurs qu'il cherche à satisfaire dans la vie professionnelle et qui doivent être en adéquation avec le poste proposé ;
  - d'évaluer ses compétences en analysant formations et expériences pour déterminer si les compétences acquises par le biais de ses expériences et fonctions correspondent à celles requises pour la fonction à pourvoir.

Les candidats devront obtenir au moins 50% de points à chaque épreuve et au moins 60% de points au total pour être retenus et versés dans la réserve de recrutement. Dans le cas où la première épreuve est divisée en deux parties, la réussite (50%) de chacune des deux parties est indispensable pour l'accès à la seconde épreuve.

Les organisations syndicales représentatives pourront désigner un observateur aux épreuves.

Pour tout renseignement complémentaire :

- Personne de contact : Nathalie BOLIS, Directrice générale.
- Tel. 063/57.80.51
- Email : [nathalie.bolis@meix-devant-virton.be](mailto:nathalie.bolis@meix-devant-virton.be)